

# UBAM - EMERGING MARKETS FRONTIER BOND

## Classe A USD (action de capitalisation)

Factsheet | octobre 2020

### CARACTÉRISTIQUES

Domicile du fonds	LUXEMBOURG
Devise	USD
VNI (C)	119,93
Duration	7,85
Rendement à l'échéance *	7,33 %
Taille du fonds	USD 153,61 mio
Historique depuis	21 avril 2020
Investissement min.	-
Souscription	Daily
Rachat	Daily
Publications	www.ubp.com
Com. de gestion	1,00 %
Nombre de lignes en portefeuille	65
ISIN	LU2051717200
Telekurs	50074730
Bloomberg ticker	UBMFBAC LX

(\*)Rendement à l'échéance en devise de base

A risque plus faible, A risque plus élevé,  
rendement potentiellement plus faible, rendement potentiellement plus élevé



### RISQUES SPÉCIFIQUES

- ◆ **Risque lié aux marchés émergents et frontières :** Le Fonds investit dans des marchés étrangers en développement qui comportent un risque accru par rapport à un investissement dans des marchés établis plus importants. Les investissements dans les marchés émergents peuvent être sujets à de plus grandes fluctuations de valeur, et il se peut qu'ils soient également soumis à des problèmes de négociation. Un Fonds investissant dans les marchés émergents plutôt que dans les pays plus développés pourrait souffrir de conditions défavorables lors de l'achat et de la vente d'investissements. Les marchés émergents ont également une plus grande probabilité de subir une instabilité politique et de tels investissements peuvent ne pas jouir du même niveau de protection que dans des pays plus développés. Le risque lié aux marchés émergents est accru sur les marchés frontières.
- ◆ **Risque de contrepartie :** L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.
- ◆ **Risque de crédit :** Le Fonds investit en obligations, trésorerie ou autres instruments du marché monétaire. Il s'expose de ce fait au risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.
- ◆ **Risque de change :** Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des taux de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur de votre investissement.
- ◆ Tous les risques sont détaillés dans le chapitre « Facteurs de risque » du prospectus.

### PRÉSENTATION DU FONDS

Le Fonds cherche à accroître le capital et à générer un revenu, principalement par le biais d'investissements dans des obligations à taux fixe ou variable dans des devises fortes, comme (entre autres) l'Euro ou le Dollar américain, émises par des Pouvoirs publics ou des entités quasi souveraines domiciliés dans des pays frontières ou qui ont des liens économiques, directs ou indirects, avec un émetteur domicilié dans un pays frontière ou lié au risque de pays frontière.

Le Fonds est activement géré et bien diversifié. Il est principalement composé de titres libellés en Dollars américains et en Euros.

Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence.

Le Fonds investira au moins les deux-tiers de ses actifs nets dans des produits qui possèdent une note minimale de B- (S&P ou FITCH), B3 (Moody's) ou une note équivalente attribuée par une autre agence de notation et jusqu'à un tiers de ses actifs nets dans des produits possédant une note inférieure à B- (S&P ou FITCH), B3 (Moody's) ou une note équivalente attribuée par une autre agence de notation.

Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 100 % de ses actifs nets dans des marchés frontières
- 100 % de ses actifs nets dans le haut rendement
- 20 % de ses actifs nets dans des obligations d'entreprises
- 20 % de ses actifs nets dans des obligations convertibles contingentes (CoCo) En tout, jusqu'à 20 % des investissements du Fonds peuvent être effectués dans les devises des pays locaux.

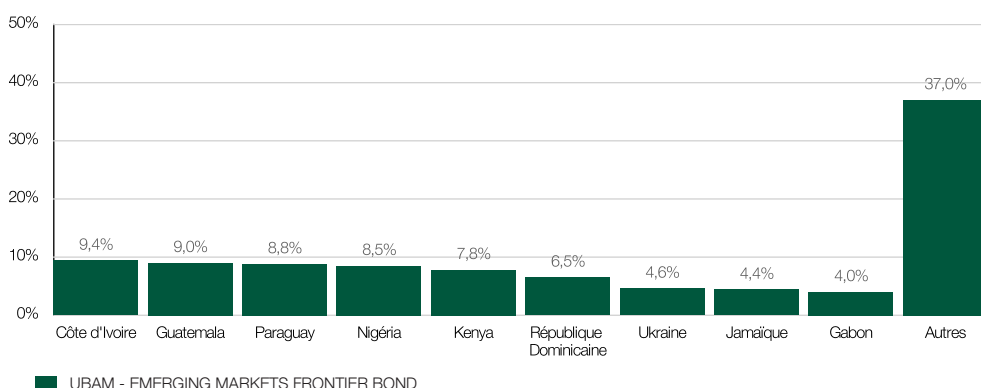
### ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE USD (NET DE FRAIS)

Conformément aux réglementations en vigueur, aucune information sur les performances nest fournie pour les parts lancées il y a moins de 12 mois.

### PERFORMANCE HISTORIQUE USD (NET DE FRAIS)

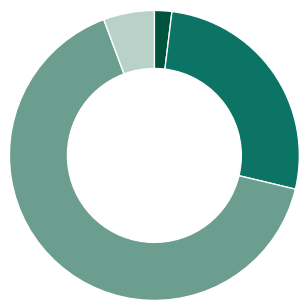
Conformément aux réglementations en vigueur, aucune information sur les performances nest fournie pour les parts lancées il y a moins de 12 mois.

### ALLOCATION PAR PAYS



Source des données: UBP

ALLOCATION PAR NOTATION



Source des données: UBP

POSITIONS PRINCIPALES

Titre	Coupon	Echéance	Poids fonds
GUATEMALA 6.125 19-50 01/06S	6,1%	01.06.2050	4,9%
COTE D IVOIRE 6.625 18-48 22/03A	6,6%	22.03.2048	4,1%
IVORY COAST 5.8750 19-31 17/10A	5,9%	17.10.2031	4,1%
BENIN GOVERNMENT INTERS.75 19-26	5,8%	26.03.2026	4,0%
PARAGUAY 5.4 19-50 30/03S	5,4%	30.03.2050	3,8%
EGYPT 6.375 19-31 11/04A	6,4%	11.04.2031	3,6%
KENYA 8.25 18-48 28/02S	8,3%	28.02.2048	3,6%
CAMEROON (REP OF) REGS 9.50 15-25	9,5%	19.11.2025	3,6%
TAJKISTAN INT BOND 7.125 17-27	7,1%	14.09.2027	2,8%
SENEGAL 6.25 17-33 23/05S	6,3%	23.05.2033	2,7%

Source des données: UBP

ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

	Octobre	Septembre	Août	Juillet	Juin
Poids 10 plus importantes positions	37,21 %	36,64 %	36,49 %	37,42 %	39,59 %
Nombre de lignes en portefeuille	65	69	62	54	50

Source des données: UBP

ADMINISTRATION

Société de gestion

UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Distributeur général, représentant suisse et agent payeur en Suisse

Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1

Agent payeur, administratif, enregistreur et de transfert

CACEIS Bank Luxembourg Branch, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Banque dépositaire

BNP Paribas Securities Services Luxembourg Branch, 60 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Auditeur

Deloitte Audit S.à.r.l, 20 Boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg

Forme juridique

Sicav luxembourgeoise (UCITS, Partie I - loi du 17 décembre 2010)

ENREGISTREMENT ET DOCUMENTATION

Pays où la distribution est autorisée

En fonction des pays, certaines classes d'actions peuvent ou non être enregistrées pour distribution au public. Les classes d'actions enregistrées font l'objet d'un Document d'Information Cléf pour Investisseurs ("DICI"). Les investisseurs sont invités à se renseigner sur les classes enregistrées ou à demander les DICIs afférents auprès du siège du Fonds, du distributeur général (Union Bancaire Privée, UBP SA -Genève) ou du représentant local de leur pays.

Pays	Représentants
Siège social	UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
Allemagne	Sal. Oppenheim Jr. & Cie. KGaA, 4 Unter Sachsenhausen, D-50667 Köln
Autriche	Erste Bank der Österreichischen Sparkassen AG, 21 Graben, A-1010 Wien
Belgique	Caceis Belgium Fund Administration Service & Technology Network Belgium, Avenue du Port 86 C, b320, B-1000 Bruxelles
Espagne	Allfunds Banks S.a., 57 Nuria, E-28034 Madrid UBP Gestion Institucional S.A., Avenida Diagonal 520 2º, 2a-B, E-08006 Barcelona
France	Caceis Bank, 1-3, Place Valhubert, F-75206 Paris Cedex 13
Italie	State Street Bank S.p.A., con sede legale in Via Ferrante Aporti, 10, 20125 Milano Allfunds Bank S.A., via Santa Margherita 7, 20121 Milano BNP Paribas Securities Services, Succursale di Milano, con sede in Milano, Piazza Lina Bo Bardi 3, 20124 Milano
Portugal	BEST - Banco Electronico de Serviço Total S.A., Praça Marquês de Pompal, no. 3 - 3º 1250 - 161 Lisboa
Royaume-Uni	Union Bancaire Privée, 26 St James's Square, London SW1Y 4JH
Singapour	Union Bancaire Privée, UBP SA, Singapore branch, Level 38, One Raffles Quay, North Tower, Singapore 048583
Suède	Skandinaviska Enskilda Banken AB (PUBL) ("SEB"), 106 40 Stockholm
Suisse	Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98, rue du Rhône, CH-1211 Genève 1
AUTRES PAYS	

GLOSSAIRE

Benchmark

Indice servant de base de comparaison pour la performance d'un fonds de placement. Egalement appelé indice de référence ou indice de comparaison.

Produit dérivé

Un produit dérivé est un instrument financier dont le prix est déterminé par l'évolution du cours d'une variable de référence (le sous-jacent). Les sous-jacents peuvent être des actions, des indices d'actions, des emprunts d'Etat, des devises, des taux d'intérêt, des matières premières (blé, or, etc.), mais aussi des swaps. Les instruments financiers dérivés peuvent prendre la forme d'une opération à terme ferme ou d'une option et se négocient soit sur les marchés à terme à des conditions standards, soit hors bourse (over-the-counter, OTC) à des conditions librement négociées. Dans certaines circonstances, les fluctuations de cours du sous-jacent entraînent une variation beaucoup plus forte des cours du produit dérivé concerné. Les produits dérivés permettent de couvrir des risques financiers (hedging), de spéculer sur des fluctuations de cours (trading) ou d'exploiter des écarts de prix entre les marchés (arbitrage).

Duration

La duration représente la durée moyenne jusqu'au versement. Ce paramètre est utilisé pour mesurer l'influence de la variation des taux d'intérêt sur le cours d'une obligation ou d'un fonds obligataire. La duration est définie en années (p. ex. une duration de 3 ans signifie que la valeur d'une obligation augmenterait de 3% si les taux baissaient de 1%, et inversement).

Obligations «high yield»

Obligations à haut rendement très risquées. Les émetteurs de ce type de titres sont souvent des entreprises présentant une solvabilité faible.

Fonds «high yield»

Fonds d'obligations à haut rendement (obligations présentant une solvabilité médiocre).

«Investment-grade»

Une notation fournit des renseignements sur la solvabilité d'un débiteur. Plus la notation est élevée, plus la probabilité d'un défaut de paiement du débiteur est faible. On établit une distinction entre les obligations de qualité élevée («investment-grade») et les titres spéculatifs (obligations «high yield» ou obligations spéculatives («junk bonds»)). Standard & Poor's note les obligations «investment-grade» de AAA à BBB, tandis que, chez Moody's, les notes «investment-grade» s'échelonnent entre Aaa et Baa.

Swap de défaut de crédit (Bundesbank)

Un swap de défaut de crédit (Credit Default Swap, CDS) est une forme d'assurance contre le risque de défaut de crédit. En concluant un contrat d'échange (swap) de défaut de crédit, le garant (l'assureur) s'engage à fournir un paiement compensatoire au bénéficiaire de la garantie en cas de réalisation d'un événement de crédit préalablement défini (p. ex. défaut ou retard de paiement). En contrepartie, le bénéficiaire de la garantie verse une prime d'assurance au garant. Le montant de la prime CDS dépend notamment de la solvabilité du débiteur de référence, de la définition de l'événement de crédit et de

la durée du contrat.

**LE PRÉSENT DOCUMENT EST UNE PUBLICATION MARKETING.** Il reflète l'opinion de l'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP») à la date de son émission. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait interdite, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal d'adresser un tel document.

Le présent document a été produit sur la base des meilleurs efforts possibles; il est fourni uniquement à titre d'information et ne saurait constituer une offre ou une recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre, sauf mention contraire. Les opinions exprimées dans le présent document ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document. Il est conseillé aux investisseurs de vérifier, avant d'effectuer une quelconque transaction, si elle est adaptée à leur situation personnelle, et d'analyser les risques spécifiques encourus, notamment sur le plan financier, réglementaire et fiscal, en recourant le cas échéant à des conseillers professionnels.

Les informations et les analyses contenues dans le présent document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Toutefois, l'UBP ne garantit ni l'actualité, ni l'exactitude, ni l'exhaustivité desdites informations et analyses, et n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou aux dommages susceptibles de résulter de leur utilisation. Toutes les informations et les appréciations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. **LES PERFORMANCES PASSÉES N'OFFRENT AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS ACTUELS OU FUTURS.** Ce document n'a pas été produit par le département d'analyse financière de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. Les investissements mentionnés dans le présent document peuvent comporter des risques qu'il est difficile de quantifier et d'intégrer dans l'évaluation des investissements.

Le présent document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation pour la souscription d'actions dans le fonds ou le compartiment mentionné, dans les juridictions où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait juridiquement interdit de faire une telle offre ou proposition. Le présent document ne saurait remplacer le prospectus et les autres documents juridiques qui peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds.

Toute souscription non fondée sur le dernier prospectus, DICI/KIID, ou rapport annuel ou semestriel du fonds ne saurait être acceptée. Le présent document est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), ou transmis à toute autre personne, sans l'autorisation écrite préalable de l'UBP.

Le représentant et l'agent payeur en Suisse est l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, case postale 1320, 1211 Genève 1, Suisse (UBP). Les derniers prospectus, statuts, DICI/KIID et rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289 route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Union Bancaire Privée, UBP SA est agréée et réglementée, en Suisse, par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA); au Royaume-Uni, l'UBP est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority, PRA) et elle est réglementée par l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority, FCA).